

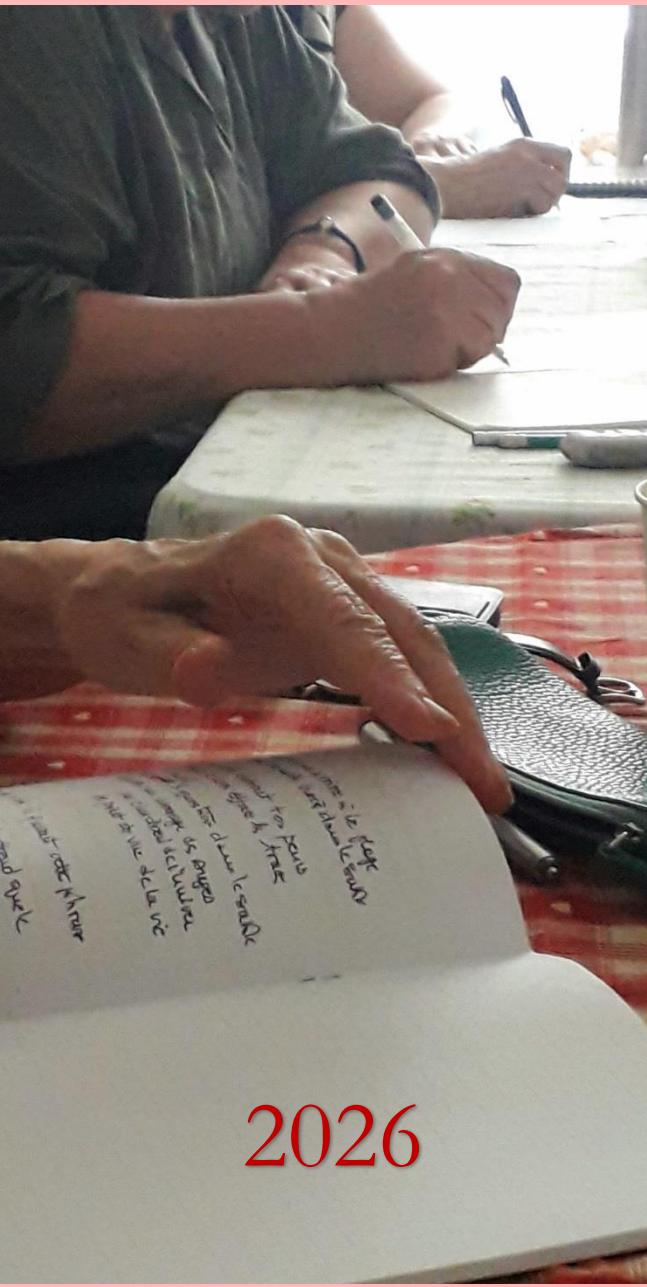
L'association Loi 1901 pluridisciplinaire
Basée dans le 15^{ème} (Brancion)

Les Reflets du Silence

Ouvre ses

Ateliers d'écriture

Contact : lesrefletsdusilence@laposte.net



2026

SIRET : 930 839 522900 5
Site : www.lesrefletsdusilence.com

L'association Loi 1901 *Les Reflets du Silence* réunit le théâtre, la lecture publique, la musique, l'écriture et l'image. Elle crée des spectacles à partir d'écritures et de musiques contemporaines.

Elle est co-dirigée par la comédienne et écrivain **Sarah Jalabert** et le musicien contrebassiste et compositeur **Giovanni Licata**.

Il est l'heure de partir à l'aventure !
Charles Baudelaire

Sarah Jalabert dirige des **ateliers d'écriture** à l'Université, à l'école en partenariat avec le CnL, et en milieux associatifs. Ses trois derniers livres sont publiés par les éditions Unicité :

Andréa ou L'Archipel des Mémoires, nouvelles (2022)

Quatrains de la Rose, poésie et photographie, préface du poète Adonis (2023)

Le corps de frontière, roman (2023)

Trois spectacles sont actuellement nés de ces livres.

Les ateliers d'écriture ont lieu dans le quartier Brancion à Paris 15^{ème}.

Chaque mois, un thème différent et des consignes en vue d'ouvrir l'imaginaire et rejoindre son propre lieu de création sont proposés.

Un échange en groupe a lieu avant l'écriture et après la lecture des textes (pas obligatoire).

Un temps individuel est aussi accordé à chacun.

L'aventure, je le sais maintenant, c'est mon imaginaire.
Gérard Oury

Plusieurs formats à choix et cumulables sont proposés :

En présence (groupe) :

1. Un week-end, de 14h à 17h toutes les six semaines environ : **90 euros**
2. Un samedi après-midi par mois, de 14h à 17h : **50 euros**
3. Deux lundis soir par mois, de 19h à 21h : **60 euros**
4. Une résidence en milieu hospitalier dans le 15^{ème} un samedi ou un dimanche après-midi par mois entre mars et juin, soit 4 séances au terme desquelles les participants sont invités à lire leurs textes aux résidents : **200 euros**

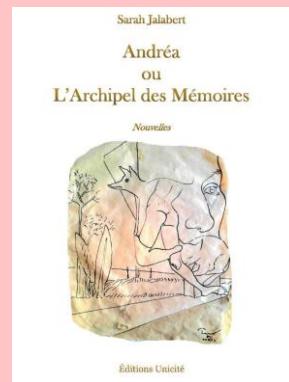
En Visio (groupe) :

1. Deux lundi matin par mois, de 10h à 12h : **55 euros**
2. Deux mardis soir par mois, de 19h à 21h : **55 euros**
3. Un samedi matin par mois, de 10h à 12h : **30 euros**

En individuel sur demande.

Adhésion annuelle à l'association impérative : **10 euros**

Engagement sur un mois minimum.



Informations, calendrier, inscriptions : lesrefletsdusilence@laposte.net